



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 21 mars 2023

Communiqué de presse

Restitution des travaux du Conseil national de la Refondation

Deux rencontres locales du Conseil national de la Refondation (CNR) se sont déroulées en Tarn-et-Garonne au cours du mois de mars :

- le 9 mars 2023, à Castelsarrasin, sur le thème de l'**accès de la population aux services** (services publics, accompagnement des familles, commerces de proximité) ;
- le 10 mars 2023, à Montauban, sur le thème de la **jeunesse** (engagement, autonomie, accès à des emplois qualifiés).

Ces rencontres ont réuni près de 200 participants, parmi lesquels des élus, des acteurs institutionnels, économiques, associatifs, notamment les associations tournées vers la jeunesse et de la société civile. Elles ont rencontré un vif succès.

Pierre Lambert, préfet honoraire, qui a occupé pendant de nombreuses années des postes à responsabilités au sein de l'administration territoriale de l'État, a été chargé par la préfète de Tarn-et-Garonne de préparer et d'animer ces rencontres.

Ces deux concertations ont fait suite à un CNR consacré à la santé que l'ARS d'Occitanie avait préalablement organisé le 2 décembre dernier à Montauban, ainsi qu'à des réflexions conduites par le Rectorat au sein des établissements scolaires sur les enjeux de la rénovation de notre système éducatif.

A travers cette démarche du Conseil national de la Refondation, lancée le 8 septembre 2022, le Président de la République entend rénover en profondeur le fonctionnement de notre vie démocratique en permettant aux citoyens de débattre des grands sujets qui intéressent leur vie quotidienne. En partant de la réalité vécue par les Français, ces rencontres ont vocation à proposer des innovations, des expérimentations et des solutions concrètes aux problèmes rencontrés.

Au gré des témoignages et des échanges, ces deux rencontres ont permis de formuler de nombreuses propositions, parfois innovantes, qui ont fait l'objet d'une restitution en préfecture le 21 mars auprès de ceux qui y ont participé et d'un compte-rendu adressé au secrétaire général du conseil national de la refondation :

Accès de la population aux services

L'élargissement de l'offre des France services est largement sollicité, à la fois en contenu (accès au logement ou aux transports) et en mobilité (France services itinérants, comme celui de Moissac, permanences en mairie). Les France services pourraient également renforcer leur rôle de lien social, à travers le développement de permanence d'associations locales.

L'accompagnement des familles les plus fragiles, isolées ou mal desservies pourrait passer par le développement de moyens mobiles de services de proximité, sur le modèle des bus itinérants mis en place par l'UDAF et par l'APAS 82 (« proxi-santé »). Il passe aussi par la renforcement de l'attractivité des métiers des services à la personne, la recherche de solutions de gardes d'enfants de ces personnels et la garantie d'un financement pluriannuel de 3 ans aux associations.

Afin de faciliter l'accès aux services marchands, il conviendrait de mettre en place un accompagnement dans la durée des repreneurs ou des créateurs d'activité, d'expérimenter la mise en place de casiers alimentaires dans les communes dépourvues de commerce, de mieux utiliser les opportunités foncières ou immobilières et de poursuivre la rénovation de l'habitat des centres bourgs.

Jeunesse

Susciter l'engagement d'un plus grand nombre de jeunes, c'est leur permettre de mieux connaître les dispositifs mis en place par l'État (service civique, service national universel), c'est aussi les aider à réaliser leurs projets. La professionnalisation des éducateurs, le développement d'une bourse « initiative départementale pour la jeunesse » et des classes de cadets de la sécurité civile figurent parmi les propositions plébiscitées par les participants.

Pour aider les jeunes dans leur accès à l'autonomie, le renforcement du réseau d'information jeunesse pourrait s'appuyer sur un budget dédié au sein du ministère chargé de la jeunesse, sur le développement de dispositifs d'aide à la mobilité (financement du permis de conduire), ou au logement (production de petits logements, développement de formules locatives intermédiaires de type bail glissant).

L'accès des jeunes à des emplois qualifiés passe par le développement des dispositifs de mise en relation avec les lycées et les universités (« cordée de la réussite »), le monde de l'entreprise (« les entreprises s'engagent ») et qui permettent de lutter contre les stéréotypes de genre (« ambition filles »). Il conviendrait également de développer les formations initiales et l'apprentissage en Tarn-et-Garonne.

Un film a été produit pour illustrer quelques échanges avec des jeunes, représentatifs de ce CNR du 10 mars consacré à la jeunesse. Il a été présenté, à la faveur de la restitution aux acteurs et aux services qui y ont participé, lors de la réunion du 21 mars.

En savoir plus : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Vie-democratique/Conseil-National-de-la-Refondation/Restitution-des-travaux-du-Conseil-National-de-la-Refondation>